

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48
Nb. de représentés : 4
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/210 :

Intégration du chemin Laplagne situé à Bois d'Olivres dans le domaine public communal

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,


Accusé de réception en préfecture
974 219 00134-20260901/2026-5-210-DE
Date de transmission : 04/09/2026
Date de réception en préfecture : 04/09/2026
David LORION

Affaire n°05/210 : Intégration du chemin Laplagne situé à Bois d'Olives dans le domaine public communal.

Direction des Travaux de Voirie et des Espaces Publics - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée délibérante que le chemin Laplagne, situé à Bois d'Olives, est une voie privée ouverte à la circulation publique, sans restrictions, d'une longueur d'environ 550 mètres linéaires, partant de la rue Hyppolite Piot à l'impasse des Zinnias.

Les riverains de cette voie ont demandé à la Commune la réalisation de travaux de bitumage et de réseaux divers.

Cette voie est, de plus, concernée par les emplacements réservés portant les n°70 et n°52 à l'Eco Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

En vue de faciliter les travaux et de sécuriser l'intervention des services publics, la Commune envisage donc de procéder au classement des emprises correspondantes dans son domaine public routier communal.

Cette cession se fera par voie d'acquisition à l'amiable, à l'euro symbolique, des emprises de voirie, au droit des parcelles concernées selon le tableau ci-dessous et du plan en annexe :

Section	N° parcelle	Surface cadastrale d'origine	Identité des propriétaires telle qu'elle résulte des relevés de propriété du cadastre à confirmer par titres de propriété ou réquisitions hypothécaires	Adresse	Surface approximative destinée à appartenir à la commune à confirmer par géomètre- expert (m2)
IE	1323- 1324	322-132	Mme LAPLAGNE Anne	19 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	72-33
IE	1967	167	M. ARDAPEN Selven	2 Rue De La Gendarmerie 97410 Saint-Pierre	1
IE	1968	52	Mme CARPAYE Ismery et M. MARATCHIA Stéphane	37 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	2
IE	557	428	Mme PRELES Marie Rose May	29 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	3
IE	558- 1806	1008-49	M. LAPLAGNE Alexis	7 Allée Bois Noirs 97432 Ravine des Cabris	1
IE	558- 1806	1008-49	Mme LAPLAGNE Marie Catherine	28 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	1
IE	763	432	M. LAPLAGNE Martial	18 Route Du Bois D'Olives 97432 Ravine des Cabris	54

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-210-DE
Date de réception : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

IE	764	830	Mme LAPLAGNE Marie Anne	9 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	1
IE	765	516	M. BOUCHER Alfred	13 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	55
IE	931	346	Mme LAPLAGNE Aline	10 Rue Louise Drevet 38000 Grenoble	27
IE	931	346	Mme LAPLAGNE Meriam	6 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	27
IE	932	359	Mme LAPLAGNE Marie Lina	8 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	76
IE	933	362	Mme LAPLAGNE Marie Lineda	12 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	88
IE	952 - 1808	560-17	M. LAPLAGNE Frederic Giono	10 Route Des Premiers Français 97460 Saint- Paul	12
IE	1044	325	M. GRONDIN Alain Jade	43 Rue Hippolyte Piot 97432 Ravine des Cabris	50
IE	1044	325	M. GRONDIN Nathanael	234 Avenue Albert Ritt Le Piazza 97432 Ravine des Cabris	50
IE	1045	309	SCI LAKAZANOU	9 Allée Des Romarins 97432 Ravine des Cabris	46
IE	1046	293	Mme ORTAIN Lizie	5 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	45
IE	1318	243	M. LAPLAGNE Aldo	168 Chemin Nid Joli 97430 Le Tampon	42
IE	1319	207	Mme LAPLAGNE Betty	14 B Rue Henri Mussard 97480 Saint-Joseph	14
IE	1320- 1322- 1592- 1593	185-75- 149-36	M. KWAI PUN Clement et Mme ONG SENG Marie Jocelyne	15 Allée Ognard 97432 Ravine des Cabris	4
IE	1320- 1593	185-36	M. KWAI-PUN Andre Edouard	15 Allée Ognard 97432 Ravine des Cabris	4
IE	1322- 1592	75-149	M. KWAI-PUN Frederic Gabriel	155 Avenue Du Marechal Gallieni 33700 Merignac	4
IE	1724	763	M. BODILIS Loic et Mme BELGHITH Sheherazade	34 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	118
IE	1725	430	M. MAILLOT Nicolas et Mme GOVINDARETTY Melinda	110 Route Hubert Deliste 97423 Le Gillane	78

Accusé de réception en préfecture
N° 20260901-2026-5-210-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

IE	1053	455	M. LAPLAGNE Jean Henri	23 Chemin Laplagne 97432 Ravine des Cabris	91
----	------	-----	------------------------	--	----

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.1212-1 et L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette opération s'effectuera au moyen d'actes authentiques passés en la forme administrative en vue de leur publication au Service de la Publicité Foncière.

Dans ce cas, le Maire procédera au recours à l'Adjoint délégué, par ordre des nominations, pour l'accomplissement des formalités de signature de l'acte.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ACQUERIR** les emprises foncières du chemin Laplagne, au droit des parcelles mentionnées au tableau ci-dessus avec les propriétaires susnommés, moyennant l'euro symbolique – montant inférieur aux seuils obligatoires de consultation du domaine (arrêté du 05/12/16 publié au JO le 11/12/16),
- **DE CLASSER** les emprises correspondantes dans le domaine public routier communal, à l'issue de l'aboutissement des formalités d'acquisition,
- **DE L'AUTORISER** à recourir à l'acte authentique passé en la forme administrative, ce pour chaque bien immobilier désignés ci-dessus et de désigner son 1er adjoint ou en cas d'empêchement son 2^e adjoint, pour effectuer les formalités de signature,
- **DE PROCEDER** aux formalités de publication au bureau des Hypothèques des actes d'acquisitions établis selon le tableau ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** l'article 1042 du Code Général des Impôts pour l'exonération de tous droits d'enregistrement, de publicité et de timbre y afférent,
- **DE L'AUTORISER**, lui, l'Élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** tous les documents se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




David LORION